

L'accord canado-américain que nous allons négocier au cours des prochains mois exige une coopération intergouvernementale d'une ampleur sans précédent puisqu'il met en cause, de notre côté, les gouvernements du Canada, de l'Ontario et du Québec et, du côté américain, ceux des Etats-Unis et des cinq Etats qui bordent les Grands lacs.

Je dois dire, Monsieur l'Orateur, que j'ai été impressionné, à Washington, par la façon dont toutes les parties intéressées ont assumé leurs responsabilités relativement au renversement de la tendance à la dégradation des Grands lacs, par la détermination collective d'entreprendre la tâche qu'elles ont manifestée et tout particulièrement par le sens de l'urgence de cette tâche dont a fait preuve chacun des nombreux orateurs.

Nous nous sommes déjà attaqués au problème des deux côtés de la frontière. Dès son entrée en vigueur, l'Accord fixera des objectifs précis, il accélérera les travaux et il fournira à la Commission mixte internationale les pouvoirs dont elle a besoin pour exercer la surveillance qui assurera le respect et le maintien des normes de qualité.

J'ai déjà dit à la Chambre que, au cours de notre séjour à Washington, mon collègue le Ministre de l'Environnement et moi-même avons eu un entretien avec le Secrétaire Rogers au sujet du transport éventuel de pétrole depuis Prudhoe Bay jusqu'à Seattle par le détroit Juan de Fuca